**M. Gustavo GALLÓN**
Représentant permanent de la Colombie auprès de l’Office des Nations unies à Genève
Chemin du Champ-d’Anier 17-19
1209 Genève
SUISSE

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Préoccupation concernant la violence à l’encontre des membres de la Communauté de Paix San José de Apartadó**

Monsieur le Représentant permanent de la Colombie,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation concernant l’assassinat de Nallely Sepúlveda et Edinson David, ainsi que le risque permanent encouru par les membres de la Communauté de Paix San José de Apartadó (CdP).

La CdP est une initiative paysanne de résistance pacifique aux différents conflits armés en Colombie, elle est devenue un point de référence pour la construction de la paix au niveau international. Cette communauté est située dans une région dont la biodiversité et la richesse foncière font un territoire convoité pour son potentiel économique.

Le 19 mars dernier, deux membres de la CdP ont été tués au village La Esperanza : Nallely Sepúlveda, partenaire du coordinateur humanitaire de la CdP, et Edinson David, frère du coordinateur, âgé de 14 ans. Tout porte à croire que les auteurs présumés de ces crimes appartiennent à des groupes armés illégaux qui, depuis des décennies, s'en prennent à la population civile de la région avec l'assentiment et la négligence de l'État.

Par ailleurs, Roviro López Rivera, membre du conseil interne de la communauté, a reçu plusieurs menaces de mort de la part de groupes armés. Il est donc urgent de mettre en place des mesures de protection pour lui et pour sa famille.

Face à cette situation alarmante, je vous invite à prendre publiquement position pour exiger des autorités colombiennes qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour :

- Ouvrir une enquête sur les meurtres de Nallely Sepúlveda et d'Edinson David, et traduire les responsables en justice.

- Garantir un espace sûr pour la défense des droits humains de José Roviro, et prendre des mesures de protection pour sa famille.

- Adopter des mesures de protection collective, pour s'attaquer aux causes structurelles des risques encourus par les membres de la CdP.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Représentant Permanent, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**M. Alfolso Prada**, Ambassadeur de Colombie en France, 22 rue de l'Élysée, 75008 Paris, France.

**M. Jorge Rojas Rodriguez**, Chef de Mission de Colombie à l’Union Européenne, 96A Avenue Franklin Roosevelt, B-1050 Bruxelles, Belgique.